

Fiche de données de sécurité**SPRAY NETTOYANT ELECTROLUX POUR PRODUITS EN INOX (250 ml)**

Fiche de données de sécurité en date du 22/02/2017, version 1

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange :

Dénomination commerciale : SPRAY NETTOYANT ELECTROLUX POUR PRODUITS EN INOX (250 ml)

Code commercial : 9029793131

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée :

PRÉPARATION POUR LE NETTOYAGE ET L'ENTRETIEN DES SURFACES EN ACIER

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise :

Electrolux Home Products France SAS

43 Avenue Félix Louat

60300 Senlis

Tél. : 08 09 100 100 (service gratuit + prix appel)

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA : 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères du Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon le Règlement CE 1272/2008 (CLP).

Dangers physiques et effets néfastes sur la santé et sur l'environnement :

Aucun autre danger

2.2. Éléments d'étiquetage

Composition du produit :

Liste de tous les ingrédients par poids décroissant, classés par catégories de pourcentage pondéral (Règ. 648/2004/CE Ann. VII, C).

Le produit contient également Parfums

ce qui suit :

Conservateurs : Benzisothiazolinone, MÉTHYLISOTHIAZOLINONE

Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon le Règlement CE 1272/2008 (CLP).

Pictogrammes de dangers :

Néant

Phrases de risque :

Néant

Conseils de prudence :

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Dispositions spéciales :

Néant

Dispositions spéciales conformément à l'Annexe XVII du règlement REACH et aux amendements ultérieurs :

Néant

2.3. Autres dangers

Substances très persistantes et très bioaccumulables (vPvB) : Néant - Substances

persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) : Néant

Autres dangers :

Fiche de données de sécurité

SPRAY NETTOYANT ELECTROLUX POUR PRODUITS EN INOX (250 ml)

Aucun autre danger

RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

S.O.

3.2. Mélanges

Composants dangereux conformément au règlement CLP et classification associée :

Néant.

RUBRIQUE 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas de contact cutané :

Laver à grande eau avec du savon.

En cas de contact oculaire :

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement puis consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :

Il ne convient en aucun cas de se faire vomir. CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

En cas d'inhalation :

Sortir le patient à l'air libre, le maintenir au chaud et au repos.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Néant

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement :

Néant

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Eau.

Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Combustion produisant une fumée épaisse.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire approprié.

Récupérer séparément l'eau contaminée ayant servi à éteindre l'incendie. Elle ne doit en aucun cas être évacuée dans les canalisations.

Retirer les conteneurs non détériorés de la zone de danger immédiat si cette opération peut être menée à bien en toute sécurité.

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection individuelle.

Éliminer toutes les sources d'inflammation.

Évacuer les individus vers un endroit sûr.

Se reporter aux mesures de protection aux rubriques 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans le sol/le sous-sol. Ne pas laisser entrer en contact avec les eaux de surface ou usées.

Conserver l'eau de lavage contaminée et la mettre au rebut.

Fiche de données de sécurité

SPRAY NETTOYANT ELECTROLUX POUR PRODUITS EN INOX (250 ml)

En cas de fuite de gaz ou d'évacuation dans les voies navigables, le sol ou les canalisations, avertir les autorités responsables.

Matériau approprié pour la récupération : matériau absorbant, organique, sable

6.3. Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage

Laver à grande eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter également aux rubriques 8 et 13

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter tout contact avec la peau et les yeux, ainsi que toute inhalation des vapeurs et de la buée.

Ne pas manger ni boire en travaillant.

Se reporter également à la rubrique 8 pour connaître l'équipement de protection recommandé.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Matériaux incompatibles :

Aucun en particulier.

Instructions relatives aux locaux de stockage :

Locaux bien ventilés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune en particulier

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune limite d'exposition professionnelle disponible

Valeurs limites d'exposition DNEL

S.O.

Valeurs limites d'exposition PNEC

S.O.

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection oculaire :

Inutile pour une utilisation normale. Toujours utiliser conformément aux bonnes pratiques.

Protection cutanée :

Aucune précaution particulière ne doit être prise pour une utilisation normale.

Protection des mains :

Inutile pour une utilisation normale.

Protection respiratoire :

Inutile pour une utilisation normale.

Dangers thermiques :

Néant

Mesures de protection de l'environnement :

Néant

Contrôles techniques appropriés :

Néant

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| Propriétés | Valeur | Méthode : | Remarques : |
|------------------------|---------------|-----------|-------------|
| Apparence et couleur : | Liquide blanc | -- | -- |
| Odeur : | Sans odeur | -- | -- |
| Seuil olfactif : | Indisponible | -- | -- |
| pH : | 7 | -- | -- |

Fiche de données de sécurité
SPRAY NETTOYANT ELECTROLUX POUR PRODUITS EN INOX (250 ml)

| | | | |
|---|-----------------|----|----|
| Point de fusion/point de congélation : | Indisponible | -- | -- |
| Point initial d'ébullition ou intervalle d'ébullition : | 100 °C | -- | -- |
| Point d'éclair : | Indisponible °C | -- | -- |
| Taux d'évaporation : | Indisponible | -- | -- |
| Inflammabilité pour les solides/gaz : | ININFLAMMABLE | -- | -- |
| Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité : | Indisponible | -- | -- |
| Pression de vapeur : | Indisponible | -- | -- |
| Densité de vapeur : | Indisponible | -- | -- |
| Densité relative : | 0,93 - 0,97 | -- | -- |
| Solubilité dans l'eau : | SOLUBLE | -- | -- |
| Solubilité dans l'huile : | INSOLUBLE | -- | -- |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau) : | Indisponible | -- | -- |
| Température d'auto-inflammation : | Indisponible | -- | -- |
| Température de décomposition : | Indisponible | -- | -- |
| Viscosité : | Indisponible | -- | -- |
| Propriétés explosives : | Indisponible | -- | -- |
| Propriétés comburantes : | Indisponible | -- | -- |

9.2. Autres informations

| Propriétés | Valeur | Méthode : | Remarques : |
|--|---------------|------------------|--------------------|
| Miscibilité : | Indisponible | -- | -- |
| Liposolubilité : | Indisponible | -- | -- |
| Conductivité : | Indisponible | -- | -- |
| Propriétés pertinentes des groupes de substances | Indisponible | -- | -- |

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

- 10.1. Réactivité
Stable en conditions normales
- 10.2. Stabilité chimique
Stable en conditions normales
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Néant
- 10.4. Conditions à éviter
Stable en conditions normales.
- 10.5. Matières incompatibles
Aucune en particulier.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux
Néant.

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

- 11.1. Informations sur les effets toxicologiques
Informations toxicologiques du produit :

Fiche de données de sécurité

SPRAY NETTOYANT ELECTROLUX POUR PRODUITS EN INOX (250 ml)

S.O.

Informations toxicologiques des principales substances contenues dans le mélange :

S.O.

Sauf spécification divergente, il doit être considéré que le statut des informations requises dans le Règlement (UE)2015/830, énumérées ci-dessous, est S.O. :

- a) toxicité aiguë ;
- b) corrosion/irritation cutanée ;
- c) irritation/lésions oculaires graves ;
- d) sensibilisation respiratoire ou cutanée ;
- e) mutagénicité sur les cellules germinales ;
- f) cancérogénicité ;
- g) toxicité pour la reproduction ;
- h) toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique ;
- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée ;
- j) danger par aspiration.

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Adopter de bonnes pratiques de travail, de sorte que le produit ne s'évacue pas dans l'environnement.

S.O.

12.2. Persistance et dégradabilité

S.O.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

S.O.

12.4. Mobilité dans le sol

S.O.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances très persistantes et très bioaccumulables (vPvB) : Néant - Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) : Néant

12.6. Autres effets néfastes

Néant

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Dans ce cadre, se conformer aux règlements locaux et nationaux en vigueur.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Non classé dans la catégorie des produits dangereux d'après la réglementation du transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

S.O.

14.3. Classe(s) de danger

S.O.

14.4. Groupe d'emballage

S.O.

14.5. Dangers pour l'environnement

S.O.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

S.O.

14.7. Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

RUBRIQUE 15 : Informations réglementaires

Fiche de données de sécurité

SPRAY NETTOYANT ELECTROLUX POUR PRODUITS EN INOX (250 ml)

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 98/24/CE (Risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail)

Dir. 2000/39/CE (Valeurs limites d'exposition professionnelle)

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (UE) n° 758/2013

Règlement (UE) 2015/830

Règlement (CE) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Règlement (CE) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (CE) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (CE) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Règlement (CE) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)

Règlement (CE) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)

Restrictions relatives au produit ou aux substances contenues conformes à l'Annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) et amendements ultérieurs :

Néant

Le cas échéant, se reporter aux dispositions réglementaires suivantes :

Directive 2003/105/CE (Risques d'accidents majeurs de certaines activités industrielles) et amendements ultérieurs.

Règlement (CE) n°648/2004 (détergents).

1999/13/CE (directive sur les composés organiques volatils)

Dispositions relatives à la directive UE 2012/18 (Seveso III) :

S.O.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

RUBRIQUE 16 : Autres informations

La fiche de données de sécurité a été complètement mise à jour conformément au Règlement 2015/830.

Le présent document a été préparé par une personne compétente qui a bénéficié de la formation appropriée.

Principales sources bibliographiques :

ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Centre commun de recherche, Commission des Communautés européennes

SAX's DANGEROUS PROPERTIES OF INDUSTRIAL MATERIALS - Huitième édition - Van Nostrand Reinold

Les informations contenues dans le présent document se fondent sur l'état de nos connaissances à la date indiquée ci-avant. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent en aucun cas une garantie de qualité spécifique.

Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que ces informations sont appropriées et complètes pour l'utilisation spécifique prévue.

La présente fiche signalétique annule et remplace toute version précédente.

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

CAS : Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).

CLP : Règlement relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage.

DNEL : Dose(s) dérivée(s) sans effet.

EINECS : Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes.

GefStoffVO : Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.

GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

Fiche de données de sécurité**SPRAY NETTOYANT ELECTROLUX POUR PRODUITS EN INOX (250 ml)**

| | |
|------------|--|
| IATA : | Association du transport aérien international. |
| IATA-DGR : | Réglementation de l'Association du transport aérien international (IATA) sur les matières dangereuses. |
| OACI : | Organisation de l'aviation civile internationale. |
| IT-OACI : | Instructions techniques de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). |
| IMDG : | Code maritime international des marchandises dangereuses. |
| INCI : | Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques. |
| KSt : | Coefficient d'explosivité. |
| LC50 : | Concentration létale, pour 50 % de la population de l'essai. |
| LD50 : | Dose létale, pour 50 % de la population de l'essai. |
| LTE : | Exposition de longue durée. |
| PNEC : | Concentration(s) prédite(s) sans effet. |
| RID : | Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemins de fer. |
| STE : | Exposition de courte durée. |
| STEL : | Limite d'exposition de courte durée. |
| STOT : | Toxicité spécifique pour certains organes cibles. |
| TLV : | Valeur limite d'exposition. |
| TWATLV : | Valeur de seuil limite pour une moyenne d'exposition pondérée de 8 heures par jour. (Standard ACGIH). |
| WGK : | Classe allemande de danger pour l'eau. |